



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 janvier 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser :
 - Commune de Rossinière, Derrière Solauscé : Remplacement d'un poteau électrique en bois par un mât métallique pour le compte de Groupe E SA (parcelle RF No 398).